

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

1265
**Université des
Sciences Sociales
Grenoble II**

**Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire**

**Institut d'Etudes
Politiques**

**DESS Direction de
projets culturels**

Projet de recherche

LE THEATRE DANS UNE AGGLOMERATION URBAINE

Elisabeth FOURNIER

Sous la direction de Guy SAEZ

Institut d'Etudes Politiques

Université des Sciences Sociales de Grenoble II

1991

1991
DSB
16

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Université des
Sciences Sociales
Grenoble II**

**Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire**

**Institut d'Etudes
Politiques**

**DESS Direction de
projets culturels**

Projet de recherche



LE THEATRE DANS UNE AGGLOMERATION URBAINE

Elisabeth FOURNIER

Sous la direction de Guy SAEZ

Institut d'Etudes Politiques

Université des Sciences Sociales de Grenoble II

1991

LE THEATRE DANS UNE AGGLOMERATION URBAINE

ELISABETH FOURNIER

Les descripteurs ont été trouvés dans le thésaurus de l'UNESCO.

RESUME ;

De nos jours, le théâtre est en pleine restructuration: à travers l'étude de cas de l'agglomération grenobloise sont étudiées les caractéristiques économiques, sociologiques, artistiques et esthétiques de ce secteur culturel.

DESCRIPTEURS ;

Financement culturel
France
Grenoble
Politique culturelle
Subventions culturelles
Théâtre
Vie culturelle
Villes
Zone urbaine

ABSTRACT ;

Nowadays the theater is in crisis : through the example of Grenoble urban community are examined the economic, sociological, artistic and aesthetic characteristics.

KEYWORDS ;

Cultural financing
France
Grenoble
Cultural policy
Cultural subsidies
Theater
Cultural life
Towns
Urban community

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I. PROBLEMATIQUE

A. AXES PRINCIPAUX DE LA RECHERCHE

B. CADRE DE LA REFLEXION

a. LE THEATRE EN FRANCE

b. LES POLITIQUES CULTURELLES MUNICIPALES

II. METHODOLOGIE

III. RECHERCHE DOCUMENTAIRE

INTRODUCTION

Aborder le théâtre dramatique dans une zone urbaine - une agglomération - tient à la fois de l'étude des politiques publiques, en particulier, des politiques des collectivités territoriales, mises en oeuvre, en faveur de ce secteur culturel spécifique, de l'analyse des relations entre les membres de la zone urbaine retenue, des caractéristiques du domaine théâtral dont l'analyse du travail artistique (de l'esthétisme et du répertoire choisis). Ces axes de réflexion induisent plusieurs séries de questions qui, combinées, constitueront les déterminants d'une problématique qui sera présentée dans les pages suivantes.

Avant de dégager les quatre thèmes majeurs, qui susciteront de multiples interrogations par rapport au sujet, une remarque méthodologique d'ordre général doit être faite pour éclairer le traitement de cette recherche.

Si l'observation première révèle une certaine importance et une ancienneté réelle de domaine théâtral dans la vie culturelle locale, une interrogation sur la nécessité de choisir entre un strict panorama de son état actuel ou une analyse s'inscrivant dans une perspective historique apparaît primordiale. Mais, alors que les politiques publiques sont fortement corrélées à une dimension temporelle récente (conséquence des changements politiques), l'esthétisme et les choix en matière de répertoire sont des sujets où une analyse se doit d'intégrer la variable temps afin, par exemple, d'explicitier les arbitrages de programmation.

La réflexion, permettant d'explicitier les enjeux du théâtre dans une zone urbaine déterminée, s'articule donc autour de plusieurs pôles. L'organisation générale de sa filière théâtre entraîne une recherche d'information sur

les créateurs locaux, les publics du théâtre, le travail artistique et les salles de spectacle. IL faut aussi s'interroger sur le rôle des politiques publiques théâtrales de la zone concernée et leurs caractéristiques surtout au niveau des villes de banlieue. De plus, l'existence de liens entre l'esthétisme et l'identité local qui amène à se questionner sur le public et le rôle de révélateur du fonctionnement de la société, que tient le théâtre.

I. PROBLEMATIQUE

A. AXES PRINCIPAUX DE LA RECHERCHE

Le choix de ce thème de recherche a été motivé par le désir d'approfondir et d'élargir un travail antérieur, en économie de la culture, sur la politique culturelle des villes, axé principalement sur les villes de plus de 150000 habitants. La démarche adoptée est de travailler, au niveau local, sur un secteur particulier de la culture.

Cependant, il ne s'agit pas de limiter cette étude à un certain type de collectivités territoriales, c'est-à-dire d'analyser les politiques municipales appliquées à un domaine culturel spécifique. Le champ de l'étude est quand même en liaison directe avec les grandes villes. En effet, l'espace retenu est une agglomération urbaine, à savoir l'ensemble constitué par une ville et ses faubourgs ou sa banlieue. IL s'agit donc d'un regroupement de municipalités autour d'une entité dominante. Cette délimitation géographique se justifie par des interrogations sur l'existence, au niveau du secteur culturel choisi, d'un système relationnel caractéristique entre une ville centre et sa périphérie. Existe-t-il une dynamique, commune aux deux zones, du développement culturel, propre au domaine considéré? Quelles sont les images culturelles projetées par ces deux pôles? Quelle est la place et le rôle accordés, par ces derniers, à cette question culturelle particulière? Existe-t-il des synergies entre ces deux "partenaires"? Comment la périphérie peut-elle trouver son identité par rapport au centre? . Les municipalités de l'agglomération urbaine peuvent-elles être classées et répertoriées par types de politique ou d'intervention spécialisée?

Le secteur culturel privilégié est le théâtre dramatique. Cette sélection est déterminée par le particularisme économique de ce secteur en tant qu'art du spectacle vivant et par ses fonctions artistiques et sociales. Economiquement le théâtre est une activité structurellement non rentable dont les perspectives de diffusion sont restreintes, ceci pour deux raisons : l'influence du travail artistique sur les conditions de production et la nature "inreproductible" du produit théâtral. Le théâtre est aussi un art social. IL est une représentation de la réalité, à ce titre c'est un discours sur et pour la société.

Deux optiques peuvent être privilégiées pour l'examen du secteur théâtral. La première est centrée sur la public, alors que la deuxième se préoccupe des conséquences économiques de l'appartenance du théâtre aux arts du spectacle vivant. Le thème du public amène plusieurs pistes d'interrogation. Quelles sont les attentes du public par rapport à l'apport artistique du théâtre? Quelles sont ses représentations du produit théâtral? Quel est le mode d'esthétisme auquel il se réfère? Quels sont les publics du théâtre? Comment caractériser les comportements de ces publics? Le théâtre est un spectacle vivant. En tant que tel, il évolue suivant une logique économique bien particulière. Cet état de fait entraîne un financement du mode d'expression théâtral fondée sur le subventionnement. Quelles en sont les implications directes et indirectes? Quelle est l'évolution possible de ce mécanisme? Quelles sont ces relations avec la création, le travail théâtral et les choix esthétiques? Quel est le mode de fonctionnement des salles et des théâtres en tant que structures d'accueil et de création? Quels sont les processus d'attribution des subventions?

B. CADRE DE LA REFLEXION

a. LE THEATRE EN FRANCE

Le théâtre en France est dans une période de transition. Il doit faire face à une crise d'identité.

A priori, on pourrait le croire en "bonne santé" puisque son offre ne cesse d'augmenter et de se diversifier. Les compagnies et les troupes prolifèrent. Chaque ville, chaque zone urbaine si modeste soit-elle, peut s'enorgueillir d'être un lieu de création. Les festivals se multiplient, en particulier ceux se déroulant en été. Les professionnels du théâtre sont de plus en plus nombreux et "le métier" reste attractif pour les jeunes qui alimentent un nombre de cours toujours grandissant. L'Etat, principal financeur public, veut faire du mode d'expression théâtral l'élément central de sa dynamique culturelle en privilégiant la qualité.

Cependant, un malaise profond touche ce secteur. Les conditions de production et de diffusion demeurent difficiles. La création dramatique semble dans l'incapacité à maîtriser son déficit chronique, à préserver son public et à en conquérir de nouveaux. La fragilité des emplois est de plus en plus aigüe et le chômage est un statut maintes fois rencontré. La prolifération des spectacles n'entraîne pas pour autant l'émergence de créations originales. Le travail théâtral se heurte à des conflits de pouvoirs entre les acteurs, les auteurs et les metteurs en scène, ce qui nuit à l'évolution du "produit".

En fait, le théâtre français se cherche. Il est en quête d'un style et d'une cohésion. Il se restreint à certains débats, comme par exemple, la question de la dimension des nouveaux lieux de jeu (choix entre les salles

du type "Palais des Sports" et celles intimistes du Café-Théâtre), sans remettre en question sa richesse artistique. IL a tendance à s'enfermer dans "l'utilisation de vieilles recettes" et l'inintelligibilité au lieu de rechercher l'invention. Mais, il garde la volonté de ne pas devenir marginal et d'être à nouveau un art populaire. Ces deux ambitions sont réalisables si le théâtre parvient à reprendre contact avec la réalité actuelle et à trouver un esthétisme réceptible par le public.

En conclusion, le théâtre doit redevenir un médiateur entre les hommes et véhiculer leur pensée.

b. LES POLITIQUES CULTURELLES MUNICIPALES

L'indétermination spécifique du champ de la culture fait de la politique culturelle une politique particulière

Traditionnellement, elle est traitée comme n'importe autre politique publique mais l'imprécision de sa finalité et de sa propension à engendrer des débats polémiques remettent en question cette approche positiviste et scientifique.

De nos jours,, la conception de la politique culturelle ne cesse de s'étendre. La définition du champ des activités culturelles repose à la fois sur une notion la plus extensive possible de la culture et sur la tradition des Beaux-Arts. L'activité culturelle est donc mue par une logique constituée de deux éléments contradictoires. Par exemple, toute politique est identifiée à une politique culturelle à partir du moment où elle ambitionne de modifier un état donné de nos représentations, de notre culture, et paradoxalement certains modes d'expression, de secteurs en interaction avec notre société, ne sont pas considérés comme des supports de la politique conduite en faveur de la culture.

La politique culturelle de la France s'est longtemps contentée du dictat de l'Etat. Depuis 1982, les efforts des collectivités locales, qui financent 57% des dépenses culturelles, ont été reconnus officiellement par les lois de décentralisation.

Les questions liées à la politique culturelle doivent maintenant, être également envisagées sur le plan du développement local.

Le choix de l'étude au niveau des communes est motivé par la première place de celles-ci dans la hiérarchie des financeurs publics avec 50% des dépenses dans le secteur culturel.

Il s'agit de réfléchir sur la politique des villes dans une optique où la culture n'aurait plus de centre c'est-à-dire de lieu unique de définition des critères de qualité et de légitimité des productions culturelles.

La problématique de cette réflexion se réfère à la pertinence de la notion de politique municipale. Elle soulève plusieurs interrogations. Parle-t-on de politique ou d'intervention municipales dans le secteur de la culture? L'action des villes est-elle réellement nécessaire et quel est son impact sur le champ et l'évolution culturelle locale? Existe-t-il une politique municipale en tant que tout cohérent et unifié, dont les diverses actions susceptibles d'évaluations périodiques répondraient à des finalités prédéterminées?

Dans la pratique, l'examen des problèmes des politiques culturelles municipales met en évidence deux tendances antagonistes. D'un côté la priorité déclarée est la démocratisation culturelle via le développement culturel des potentialités locales, de l'autre l'action des villes tend à prôner la culture de prestige par l'intermédiaire de manifestations festives et de prestige qui se généralisent.

Ces deux orientations, l'une théorique, l'autre effective sont l'illustration de l'écart existant entre le

discours des responsables municipaux et la réalité observable

Même si les lois de décentralisation de 1982 ont accru les moyens et les compétences des communes, favorisant leur autonomisation sur le plan culturel, les villes ne sont pas encore parvenues à construire une action révélant leur identité et leur spécificité . Toutefois, elles ont pris conscience de l'importance de la constitution d'une politique culturelle locale mais, il est regrettable que ce nouvel état d'esprit soit le résultat de la seule volonté de concurrencer les villes de même nature

Le partenariat, entre l'Etat et les collectivités locales, est sans doute l'instrument le mieux adapté à une prochaine et nécessaire évolution vers une redistribution culturelle fondée également sur les cultures populaires et les arts mineurs. C'est aussi peut-être le miroir dans lequel les élus et les services administratifs chargés de la culture, en particuliers les DAC (Direction des Affaires Culturelles), pourront réaliser la faiblesse de leur action en tant que politique et la prédominance de leurs interventions quantitatives (financières et budgétaires) ponctuelles.

I I . M E T H O D O L O G I E

Il apparaît difficile de caractériser le théâtre dramatique, en tant que secteur culturel, dans une perspective locale, tout en gardant une optique généraliste. Bien que les villes peuvent être classées, en fonction de certains critères démographiques et économiques permettant de dégager des catégories distinctes donc d'élaborer des typologies voire des modélisations, il semble peu pertinent d'envisager de schématiser les éléments relatifs au domaine théâtral. En effet, l'analyse de la vie culturelle et en particulier de l'activité liée à un secteur culturel précis nécessite, en plus du recours à diverses disciplines et à leurs concepts, la prise en considération de l'environnement local et de ses modes de développement. La spécificité de chaque zone urbaine est par conséquent fondamentale et ne peut être négligée. Seule une enquête de terrain approfondie, réalisée à une large échelle peut permettre de ne pas utiliser de nombreuses hypothèses réductrices. Toutefois, ce type de démarche n'est pas réalisable faute des ressources nécessaires (temps, moyens humains et techniques). Ces restrictions impliquent le recours à une méthodologie fondée sur l'étude de cas afin d'éviter l'ignorance et la "non-intégration" des particularismes locaux.

Le principe de l'étude de cas pose avant tout deux problèmes : le choix du lieu géographique à examiner et celui des modes d'investigation. La zone choisie doit avoir une vie culturelle riche avec un secteur théâtral développé et ne pas avoir fait l'objet de travaux similaires. Pour l'analyse, le dépouillement d'ouvrages, d'articles de périodique, de la presse locale, de documents administratifs et de la littérature grise consacrée au sujet est la première étape, mais elle doit impérativement être suivie

d'une série d'entretiens réalisés auprès des acteurs culturels afin de saisir concrètement la réalité du secteur retenu. Les entretiens constituent, plus que les sources écrites, l'essentiel du matériel informatif. Ils permettent de saisir la perception et la représentation que se font les acteurs du champ culturel théâtral de leur secteur.

La zone urbaine préférée pour cette étude est l'agglomération grenobloise. L'intérêt de cette ville centre et de sa périphérie réside dans l'ancienneté de sa politique culturelle, sa forte tradition théâtrale et son appartenance à la deuxième région dans l'activité théâtrale derrière l'Ile de France. Grenoble est en effet une ville pionnière et exemplaire dans l'émergence de la culture comme objet de politique municipale, du développement culturel et principalement de la décentralisation dramatique.

Les entretiens sont effectués auprès des professionnels du théâtre et des responsables politiques locaux. Parmi les professionnels, les responsables de salle, plutôt que les comédiens et les metteurs en scène, sont privilégiés pour ne pas rester centré sur l'artistique et l'esthétique. Toutefois, ces responsables dirigent bien souvent des lieux attribués à des compagnies théâtrales et possèdent des connaissances sur le travail théâtral.

Ces interviews ont un caractère semi-directif (pour "canaliser" le flot d'informations) et les questions posées sont déterminées par la catégorie d'acteur culturel à laquelle appartient la personne questionnée (professionnel ou politique). Par contre, elles sont toujours identiques dans une même catégorie, quelque soit la fonction de l'interviewé, pour permettre un dépouillement plus aisé, plus rigoureux et faciliter le traitement des réponses dans une optique de synthèse.

Voiçi d'ailleurs, à titre indicatif, un guide d'entretien, présentant quelques unes des interrogations centrales, utilisé avec les professionnels du théâtre.

Guide d'entretien

Quelle est la vocation de votre salle ?

- quelle est la part de la diffusion dans votre activité ?
- quelle est la part de la création dans votre activité ?
- quel rapport faites-vous entre ces deux axes de travail ?
- quels sont vos projets par rapport à ces activités ?
- quel est votre type de programmation , de répertoire ?
- quels sont vos procédures de choix de spectacles ?

Quel est votre mode de fonctionnement ?

- quels sont vos statuts ?
- quel est l'effectif de votre personnel permanent ?
- quel est l'effectif d'intermittants ?
- avez-vous recours à la location de matériel sonore ?
- avez-vous recours à la location de matériel lumière ?
- quelles sont les conditions de vos accueils ?
- louez-vous votre salle à des amateurs ?
- avez-vous des relations privilégiées avec des troupes ?

Quels sont vos partenaires financiers ?

- êtes-vous subventionné ?
- de qui recevez-vous des subventions ?
 - . de la municipalité ?
 - . du Conseil général ?
 - . du Conseil régional ?
 - . de la DRAC ?
 - . de l'administration centrale ?
- quel type de subvention recevez-vous ?
 - . aide au fonctionnement de compagnies professionnelles ?
 - . aide au projet ?
 - . aide à la résidence ?
 - . subvention d'investissement ?
 - . subvention de fonctionnement ?

- que pensez-vous du financement privé ?
- avez-vous un mécène ?
- êtes-vous à la recherche d'un mécène ?

Comment vous situez-vous par rapport aux autres salles ?

- quelle est votre spécificité ?
- êtes-vous en concurrence ?
- êtes-vous complémentaire ?
- avez-vous des relations avec ces salles ?
- travaillez vous avec ces salles ?
- sous quelles modalités ?
 - . co-accueil ?
 - . participation à un festival ?
 - . coproduction ?
 - . accords de programmation ?
- travaillerez vous avec ces salles et dans quel esprit ?

Avez vous une politique particulière envers le public ?

- pratiquez vous des abonnements ?
- avez-vous des tarifs étudiants ?
- avez-vous des accords avec les comités d'entreprise ?
- de quel type ?
- quels comités d'entreprise ?
- présentez-vous vos spectacles et/ou votre travail dans les lycées, les universités et les écoles ?
- contactez-vous les associations d'étudiants ?
- contactez-vous les enseignants ?
- le public vous contacte-t-il ?

Quelles sont vos relations avec les médias ?

- avez vous une bonne couverture locale ?
- avez vous une couverture régionale ?
- les journalistes viennent ils vous voir ?
spontanément ou après démarchage ?
- avec qui avez-vous les meilleurs contacts ?
télévision ? presse ? radio ?

III. RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Il existe peu d'écrits traitant des problèmes du théâtre, appréhendé comme secteur de la vie culturelle locale. Par contre beaucoup de sources abordent le théâtre d'un point de vue strictement artistique, institutionnel ou économique. La vie culturelle locale est, elle aussi, l'objet de nombreux travaux notamment en sociologie.

La difficulté majeure, pour établir une bibliographie sur l'état du théâtre dans une certaine zone urbaine, est de sélectionner dans la masse de documents ceux qui pourront établir un "pont" entre les deux pôles présentés ci-dessus.

Cette sélection est présentée dans la bibliographie qui clot cet avant projet de mémoire.

Il s'agit d'une bibliographie sélective, organisée, commentée et présentée selon la norme AFNOR Z 005 044.

Les documents choisis sont soit des monographies, soit des articles de périodiques ou alors des communications scientifiques ou politiques. Ils ont été retenus selon trois critères qui sont souvent combinés : la pertinence du sujet examiné et des méthodes employées pour le faire, la parution récente du document et le nombre de citations de leurs références dans des bibliographies.

Ces documents sont classés par ordre alphabétique et répartis par grands thèmes du général au particulier. Ainsi, sont présentées des références sur le théâtre en France sous l'aspect création et esthétisme d'une part et l'aspect économique d'autre part; sur les politiques culturelles municipales attachées au champ culturel dans son ensemble et au seul secteur théâtral; à la question du public avec une réflexion théorique puis statistique et enfin au problème du financement du domaine théâtral. Chaque référence est accompagnée d'un commentaire qui met en évidence les apports, au traitement du sujet de recherche, du document.

BIBLIOGRAPHIE

I OUVRAGES GENERAUX

A, LE THEATRE EN FRANCE

a. CREATION ET ESTHETISME

1. BALAZARD, Simone. *Le guide du théâtre français contemporain*. Paris : Syros, 1989. 167 p. Les guides culturels Syros.

L'analyse historique du théâtre français depuis le début du siècle est complétée par un dictionnaire d'auteurs, d'acteurs et d'animateurs qui suit les cinq grandes périodes dégagées jusqu'à nos jours. La vision documentaire traite les tendances de la création : du Théâtre Libre d'Antoine au Vieux Colombier de Copeau; des créateurs du TNP jusqu'aux expériences du Théâtre du Soleil.

2. DEJAN, Jean-Luc. *Le théâtre français depuis 1945*. Paris: éd. Fernand Nathan, 1987. 223 p. Université, Information, Formation, Arts.

Panorama des tendances du théâtre français depuis 1945, du "Théâtre engagé" au "Café-Théâtre" en passant par le "Théâtre de l'absurde", cet ouvrage présente les grandes figures des dernières décennies. Il aborde la crise d'identité de ce secteur en traitant des questions liées aux subventions, aux festivals, aux publics, aux structures, à la mise en scène et à la création.

3. JOURDHEUIL, Jean. *Le théâtre, l'artiste et l'Etat*. Paris: éd. Hachette, 1979. 238 p. L'échappée belle, Hachette littérature.

Série de textes correspondants à un discours de théâtre (ou avec le théâtre) et non sur le théâtre. Bien que présentant les obstacles économiques et les enjeux politiques auxquels le théâtre est nécessairement confronté; cet ouvrage étudie surtout la dimension sociale et le "métier" révélant les implications d'une pratique théâtrale actuelle.

4. LEROY, Dominique. *Structures techno-esthétiques et produit théâtral. Travail théâtral*, 4ème trimestre 1979, n°32-33, p. 103-108.

Cette analyse pose certains principes sociologiques de l'esthétique théâtrale. Elle interroge les rapports entre la structure économique globale et la production théâtrale. Après avoir récusé les analyses matérialistes reposant sur la hiérarchisation simple (esthétique comme produit de "l'économie") ou sur une dialectique insistant uniquement sur les rapports inter-système, elle présente les apports de Boudieu et de Nicolai, l'attention qu'ils portent, à l'intérieur du champ artistique lui-même, au mouvement d'autonomisation des structures techniques et socio-esthétiques (infrastructures matérielles d'une part et goûts, dans le milieu culturel, d'autre part).

5. MIQUEL, Jean-Pierre. *Le théâtre et les jours : réflexions sur une pratique*. Paris : éd. Flammarion, 1986. 260 p.

La formation des jeunes comédiens, les rapports du théâtre avec la télévision, la direction de théâtre et la mise en scène sont quelques uns des points abordés dans cet ouvrage. Fort d'une longue expérience dans ce secteur, l'auteur caractérise les auteurs, les acteurs, les metteurs en scène, le public et les médias sans exposer des théories esthétiques mais en répondant aux questions du public.

6. SANDIER, Gilles. *Théâtre en crise : des années 70 à 82*. Grenoble : éd. La pensée sauvage, 1982. 487 p.

Critique théâtral, l'auteur analyse et juge les créations et leurs producteurs en fonction de leurs capacités à rester en contact avec le public populaire. D'Ariane Mnouchkine à Marcel Maréchal sans négliger Planchon ou Chéreau, il passe au crible les ténors de la profession. Encensant l'influence brechtienne, la comédie, le théâtre d'intervention, certains nouveaux talents et metteurs en scène étrangers; il dénonce les effets pervers de la renommée, des festivals et du nouvel esthétisme.

b. ASPECTS ECONOMIQUES

7. BAUMOL, William J. et BOWEN, William G.. *Performing arts, the economic dilemma : a study of problems common to theater, opera, music and dance*. New-York : The twentieth century fund, 1966. 582 p.

Cet ouvrage est fondamental. IL propose une analyse pertinente et radicale des problèmes rencontrés par

l'ensemble des arts du spectacle vivant (permanence d'un déficit caractérisant les modes de gestion culturelle)dans une optique macro-économique et en termes de "trend" historique. Il conditionne l'ensemble des travaux en économie de la culture surtout en économie des spectacles vivants.

8. **BUSSON, Alain.** Le système théâtral français : une logique inflationniste. In *L'économie du théâtre*. Journée d'études consacrée aux approches et problèmes économiques du secteur théâtral, organisée par la Cellule de Formation et le Service des Etudes et Recherches du Ministère de la Culture. Avignon, 22 juillet 1983. p. 17-33.

Examen des correspondances entre la loi de Baumol et le système théâtral français. Une perspective historique avec une analyse des implications de cette loi lors des récentes périodes évolutives de ce secteur. Mise en évidence de l'émergence de tendances inflationnistes et du renforcement du mécanisme baumolien (hausse des coûts de production, diminution du public , dépenses socialisées).

9. **BUSSON, Alain et EVRARD, Yves.** *Portraits économiques de la culture*. Paris : La Documentation Française, 1987. 144 p. Notes et études documentaires n°4846.

Les caractéristiques économiques et les logiques d'action qui gouvernent le champ culturel sont présentées dans chaque secteur de la culture. Le spectacle vivant (le théâtre plus particulièrement) est étudié à travers les relations des ses trois catégories d'acteurs : les artistes, le public et l'Etat.

10. **BUSSON, Alain.** *Le théâtre en France : contexte socio-économique et choix esthétiques*. Paris : La Documentation Française, 1986. 140 p. Notes et études documentaires n°4805.

La description de l'institution théâtrale française est réalisée à travers l'étude du marché théâtral dans l'hexagone en 1985. Sont analysés les structures juridiques, les activités, les financements correspondant aux problèmes de l'offre. Puis, du côté de la demande, la nature et l'évolution du public. Une forte corrélation, entre le poids de l'économique et les choix esthétiques, est dégagée et explicitée.

11. DUPUIS, Xavier et SAGOT-DUVAUROUX, Dominique. Economie et théâtre : la loi de Baumol, une réalité devenue alibi. In *L'économie du théâtre*. Journée d'études consacrée aux approches et problèmes du secteur théâtral, organisée par la Cellule de Formation et le Service des Etudes et Recherches du Ministère de la Culture. Avignon, 22 juillet 1983. p.49-61.

Conséquence et poids idéologique de la loi de Baumol dans la réflexion suscitée par les problèmes économiques du secteur théâtral. Evacuation du débat lié au financement du spectacle vivant, en particulier, de la nécessité de la diversification de l'accès et des sources de financement donc de la recherche de sorties du traditionnel processus de subventionnement.

12. JAUMAIN, Michel. Perspectives d'approches des problèmes économiques du secteur théâtral. In *L'économie du théâtre*. Journée d'études consacrée aux approches et problèmes économiques du secteur théâtral, organisée par la Cellule de Formation et le Service des Etudes et Recherches du Ministère de la Culture. Avignon, 22 juillet 1983. p. 7-15.

Points forts et limites des travaux de Baumol et Bowen d'inspiration macro-économique, inspirés d'une conception des phénomènes de croissance inégale dans l'économie. Apports de l'approche sociologique des champs de production artistique de Bourdieu pour qui la production, la diffusion et la consommation artistique s'accomplissent selon une économie des "échanges" et des "enjeux symboliques".

B. LES POLITIQUES CULTURELLES MUNICIPALES

a. LE CHAMP CULTUREL DANS SON ENSEMBLE

13. FRIEDBERG, Erhard et URFALINO, Philippe. Les municipalités et la culture. *Esprit : changer la culture et la politique*, mars 1984, n°87, p. 63-76.

Les auteurs s'intéressent aux circonstances de la mise en oeuvre des politiques culturelles municipales à partir des questions de légitimisation, de motivation et d'image des interventions des municipalités en faveur de la culture.

14. FRIEDBERG, Erhard et URFALINO, Phillippe. La gestion des politiques culturelles municipales : de l'inflation

culturelle à l'évaluation politique. *Politique et management public*, 1985, n°1 vol 2, p. 3-26.

Entre le cadre conceptuel, normatif des politiques culturelles municipales et les pratiques effectives des acteurs du champ culturel municipal, une distance, révélée par l'analyse empirique, existe et perdure. C'est dans les possibilités d'action issues de ce cadre et appropriées par les responsables municipaux et les producteurs de l'offre culturelle que doit être recherchée l'explication de cette situation. Mais, loin d'assainir le système relationnel culturel, ce même cadre induit des pressions inflationnistes nécessitant l'intervention du politique.

15. FOURNIER, Elisabeth. *Les politiques culturelles des villes. Mémoire de DEA Economie des ressources humaines et des politiques sociales. Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1989. 105 p.*

Panorama des différentes approches disciplinaires de l'analyse des politiques culturelles municipales : sociologie des organisations, économie de la culture et communication. Des travaux autour de la notion de "catalogue" (Erhard Friedberg et Philippe Urfalino) à l'analyse de l'ampleur de la dépense culturelle en passant par une réflexion sur "l'image de marque" et les rapports institutionnels des collectivités publiques; une réflexion sur la pertinence de la notion de politique culturelle municipale.

16. URFALINO, Philippe. *Les politiques culturelles. L'année sociologique*, 1989, vol 39, p. 81-109.

Tentative de mise en évidence de l'état de la connaissance relative aux politiques culturelles, cet article vise à élaborer un modèle susceptible d'accroître l'appréhension et la compréhension de ces politiques par l'étude de leur objet, de leur dynamique, des modes et des conditions de leur application.

b. LE SECTEUR THEATRAL

17. *Politique culturelle et relation avec les pouvoirs publics. In L'économie du théâtre. Journée d'études consacrée aux approches et problèmes économiques du secteur*

théâtral, organisée par la Cellule de Formation et le Service des Etudes et Recherches du Ministère de la Culture. Avignon, 22 juillet 1983. p. 93-103.

Caractérisation des liens entre les pouvoirs publics et le secteur théâtral et énoncé de certains éléments nécessaires à la détermination des politiques culturelles pratiquées dans ce domaine : production des oeuvres, interrogations sur les structures juridiques des producteurs, distinction des types de légitimité de l'intervention de l'Etat en fonction de la demande sociale, rôle des pouvoirs locaux...

18. DUMAS, Solange. *La politique théâtrale de la municipalité Carignon : 1983-1987*. Mémoire I.E.P. Université des Sciences Sociales de Grenoble II. Grenoble, 1987-1988. 150 p.

Des informations sur les acteurs des politiques théâtrales en particulier sur leurs modes de relation et de fonctionnement. Les rapports des collectivités publiques avec le secteur théâtral, un historique de la politique théâtrale de l'administration centrale, les facteurs de différenciation des professionnels du théâtre, la composition et le comportement du public de ce domaine sont quelques unes des questions traitées dans ce mémoire.

II OUVRAGES SPECIALISES

A. LE PUBLIC

a. PERCEPTION THEORIQUE

19. COMPAGNON, Antoine. Pour un tableau de la critique littéraire contemporaine : vers une science de la littérature. IN *Encyclopaedia Universalis Symposium* tome 2. p. 919-923.

Présentation des différents tendances, axes et orientations de la critique littéraire professionnelle exercée par les universitaires, cet article permet de cerner les concepts exposés par la théorie de la réception notamment par l'école de Constance (Wolfgang Iser et Hans Robert Jauss) qui a introduit un quatrième composant - après le texte, l'auteur et la société - à la littérature :

le lecteur donc par extension une approche de l'art déterminée par le public.

20. DAMISCH, Hubert. *Sociologie de l'art*. IN *Encyclopaedia Universalis* volume 21. p. 226-230.

Essayant d'explicitier la notion de sociologie de l'art en tant que discipline, cet article tente de la caractériser en mettant en évidence ses correspondances et ses différences avec l'histoire sociale de l'art à partir d'une analyse de la production, de la consommation et des rapports de l'art avec la division du travail.

21. HAUSSER, Arnold. *Histoire sociale de l'art et de la littérature : l'époque contemporaine tome IV*. Paris : éd. Le sycomore, 1982. 233 p.

Rapprochant l'histoire et la sociologie, l'auteur perçoit l'histoire de l'art et de la littérature en liaison directe avec le monde social. Il dépasse le débat épistémologique entre le matérialisme et l'idéalisme et fonde sa réflexion sur trois axes : le travail du matériau, l'appréhension de la pensée plastique et le rapport de l'oeuvre au public.

22. JAUSS, Hans Robert. *Pour une esthétique de la réception*. Paris : éd. Gallimard, 1990. 305 p.

A la fois défense de l'histoire littéraire et révision de son statut, cet ouvrage élargit le système relationnel littéraire en intégrant un acteur supplémentaire (qui s'ajoute à l'oeuvre et à l'auteur) : le lecteur, le public. L'histoire littéraire - de même l'histoire de l'art - est donc reformée à partir des attentes collectives et de la réponse du public; des deux concepts originaux que sont "l'horizon d'attente" et "l'écart esthétique" qui désignent respectivement le cadre daté, issu de la tradition, de référence du public et l'originalité de chaque oeuvre nouvelle au moment de sa réception.

23. LEBENHARDT, Jacques. *Sociologie de la littérature*. IN *Encyclopaedia Universalis*. p. 904-908.

Approche de la sociologie de la lecture qui refuse la sociologie de la communication comme seul fondement et se développe à partir de l'étude des actes de lecture et d'une

conception de la lecture en tant qu'expérience esthétique où se cotoient l'innovation et la répétition.

24. MOULIN, Raymonde (dir.). *Sociologie de l'art*. Paris : La Documentation Française, 1986. 459 p.

Ce recueil de textes traitent des politiques culturelles, des professions et des marchés artistiques, de la consommation et de la perception des arts et des divers modèles d'interprétation des œuvres. Les textes de Philippe Junod, Nathalie Heinich et Jean-Claude Passeron donnent un éclairage sur les publics et la perception esthétique.

b. ANALYSE STATISTIQUE

25. FRANCE. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Département des études et de la prospective. *Les pratiques culturelles de français: 1973-1989*. Paris: La Documentation Française, 1990. 286 p.

Cet ouvrage présente une description des comportements culturels des français âgés de quinze et plus. Il met en évidence une réelle évolution des pratiques, variables selon les domaines, et déterminée par les transformations structurelles de la société et de l'offre culturelle depuis une quinzaine d'années. De plus, il insiste sur le caractère distinctif de certaines pratiques (notamment le théâtre) et les obstacles auxquels se heurtent leur diffusion.

26. GUY, Jean-Marie et MIRONER, Laurence. *Les publics de théâtre: fréquentation et image du théâtre dans la population âgée de 15 ans et plus*. Paris : La Documentation Française, 1988. 238 p.

L'enquête du Ministère de la culture sur un échantillon de 8000 personnes âgées de quinze ans et plus, dont un millier de spectateurs, analyse en une soixantaine de questions les conditions de sortie au théâtre, les attentes et les obstacles qui conditionnent la fréquentation, les attitudes et les goûts des spectateurs. L'image du théâtre, dégagée dans cette étude statistique, est celle d'une activité distinctive, conviviale et assortie d'un rituel dont certaines caractéristiques sont maintenant remises en question. Ainsi, bien qu'inhérente à notre champ culturel, le théâtre demeure d'un accès difficile, continu d'être un loisir attractif, mais d'exception.



c. ELARGISSEMENT DU PUBLIC

27. **Autour de la demande et des publics.** In *L'économie du théâtre*. Journée d'études consacrée aux approches et problèmes économiques du secteur théâtral, organisée par la Cellule de Formation et le Service des Etudes et Recherches du Ministère de la Culture. Avignon, 22 juillet 1983. p. 123-136.

Un constat négatif sur l'état de la demande et des publics de théâtre amène les intervenants à s'interroger sur l'emploi des techniques de management et de marketing dans le cadre de l'entreprise théâtrale.

B LE FINANCEMENT

28. **CONSEIL DE L'EUROPE.** Conseil de la coopération culturelle. *La politique culturelle de la France : programme européen d'évaluation*. Paris: La Documentation Française, 1988. 394 p.

Mise en évidence du soutien à la création (notamment à la création théâtrale) comme axe prioritaire de la politique culturelle de L'Etat. Cette orientation, dont la finalité est d'optimiser l'activité des créateurs sans empiéter sur leur autonomie, se traduit par l'octroi de subventions soit à l'artiste directement, soit aux institutions chargées de diffuser la création.

29. **FRANCE. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET COMMUNICATION.** Direction de l'administration générale et environnement culturel. Département études et prospectives. *Guide des aides aux associations culturelles*. Paris : La Documentation Française, juin 1989. 93 p.

Ce guide présente les différentes institutions qui interviennent dans l'attribution des subventions aux entreprises théâtrales qu'elles aient la forme associative ou la forme commerciale et les modalités d'attribution de ces aides. Il récapitule sous forme de tableau les types de subventions, les associations concernées, l'origine de la subvention, les critères centraux d'attributions et déconcentrés d'attribution.

30. **France. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION.** *Rencontres sur le théâtre : l'aide aux compagnies*

théâtrales. Conférence de presse de Jack Lang. Paris, lundi 12 novembre 1990. 40 p.

Présentation de certaines des orientations de la future réforme de l'aide aux compagnies théâtrales qui doit être définie au cours de l'année 1991. Affirmation d'une volonté de soutien à l'accroissement de l'exploitation des spectacles, à une deuxième vague de décentralisation, au développement des compagnies...

31. SAGOT-DUVAUROUX, Dominique. Le marché de la subvention publique au théâtre : du monosone au monopole. *Economie et Culture*. 4ème conférence internationale sur l'économie de la culture. Avignon 12-14 mai 1986. 14 p.

Situé hors du cadre conceptuel créé par les analyses de la croissance des dépenses culturelles (Baumol 1965, Dupuis 1983), cet article identifie les déterminants du montant de la subvention accordée aux compagnies professionnelles à partir des outils fournis par la théorie des prix sur des marchés imparfaits.